



Procès-verbal de l'assemblée générale

du 3 février 2023 au Restaurant « la Croisette ».

Ordre du jour:

1. Appel
2. Verbal de l'Assemblée générale du 4 février 2022
3. Im Memoriam
4. Correspondance
5. Rapports:
 - a) du président
 - b) du caissier
 - c) des vérificateurs de comptes
 - d) acceptation de ces 3 rapports
 - e) du chef technique et coach J+S
 - f) des monitrices et moniteurs
 - g) acceptation de ces rapports
6. Budget
7. Nominations statutaires
8. Renouvellement du Comité:
 - a) du président
 - b) du comité
 - c) des vérificateurs de comptes
9. Clôture de l'assemblée

1. Appel

36 présents (**Mesdames** Anne-Françoise Bühler, Thérèse Dänzer, Marie-Claude Fournier, Chantal Licci, Thiziri Merad, Coralie Seiler, Marlène Signer, Noémie Tinguely, Jaqueline Jeanrichard, Camille Zbinden, Marie-Ange Barras, Zoé Othenin-Girard, Monica Gevisier, Rosemarie Prêtre, Patricia Bugada, Marlène Juillerat, Christine Baillif, Angélique Bocanelli, Véronique Hofstettler)

Messieurs Benoit Cosandier, Olivier Dänzer, Jos Froidevaux, Laurent Hug, Christophe Pittet, Martin Rebetez, Gabriel Surdez, Hervé Zbinden, Philippe Zbinden, Julien Zbinden, Gérald Jeanrichard, Kylian Flükiger, François Allenbach, Stanley Leuba, Maël Calame, Steeve Hug, Cédric Guyot).

19 excusés (**Mesdames** Pauline Boillat, Mélina Bonora, Coralie Perrenoud, Laetitia Perrenoud, Tiziana Piepoli, Jade Vuille, Martine Jacot, Sandra Pezzatti, Pascale Martin, Ariane Gerber, Renée Flück, Ariane Raymond, Katia Favre, Luisa Gomez)

Messieurs Bastien Hug, Olivier Pittet, Michaël Tharin, Gregory Hug, Pierre Surdez).

2. Verbal de l'assemblée générale du 4 février 2022.

Le président précise que comme indiqué sur la convocation, le PV de l'assemblée générale du 4 février 2022 ne sera pas lu ce soir. Il est à disposition sur notre site et personne ne lui en a demandé l'envoi par poste.

Le PV 2022 est accepté sans modification, avec remerciements à Laetitia qui en était l'auteure.

3. Im Memoriam

Cette année nous avons eu la tristesse de perdre :

François Robert, décédé au mois d'octobre 2022, ancien gymnaste et membre honoraire

Le président nous invite à avoir une pensée pour les membres qui ont eu la tristesse de perdre un être cher durant l'année écoulée. L'assemblée se lève et observe quelques instants de silence afin d'honorer une dernière fois leur mémoire.

4. Correspondance

La correspondance a été traitée au fur et à mesure lors de nos assemblées de comité.

Depuis 2022, toute la correspondance est numérisée. Elle est à disposition de toute personne désirant la consulter. Personne ne demande à la consulter.

5. Rapports

a. du président

Pour l'essentiel son rapport reprend les éléments suivants :

Au moment du bilan de cette année 2022, notre président partagé dans ses sentiments. Est-ce qu'il est content de voir que dans son ensemble La Fédé a bien résisté à cette longue période de pandémie.

Est-ce qu'il est mitigé en constatant un essoufflement dans nos effectifs et dans notre élan de manière générale. Chez beaucoup d'entre nous et chez lui le premier, il lui semble constater un coup de mou, dans la motivation, dans l'envie de s'investir, un petit air de covid long quoi.

Au 31 décembre 2022, la Fédé comptait 250 membres, soit une vingtaine de plus que l'an dernier. Ce résultat montre que notre société continue à jouer un rôle non négligeable dans le développement et la socialisation de la jeunesse locloise et des environs et que nous avons su maintenir de l'intérêt pour notre sport.

Il ajoute que cette année a également été le point de départ pour l'organisation du 175ème anniversaire de notre société en 2024. Le comité d'organisation des festivités s'est déjà retrouvé à 3 reprises et aura sa prochaine séance prochainement.

Il nous annonce un programme alléchant et que tout est fait pour que tous nos membres, du plus jeune au plus ancien, se sentent concernés et intégrés. 8 idées ont été retenues et validées par le comité de section.

Il est prévu de revoir le visuel de notre société. La traditionnelle plaquette papier aura une allure de notre temps puisqu'elle sera remplacée par une ou des vidéos promotionnelles. Toute une série de produits à l'effigie de la FSG seront mis en vente tout au long de l'année. La création d'une amicale est également au programme. Nous organiserons la fête cantonale parent-enfants et infantine et sommes sur les rangs pour organiser la finale du Swissprint. L'ensemble des membres pourront profiter d'une journée des familles et pour terminer la partie officielle de ce 175ème devrait se dérouler lors d'un souper de soutien.

Pour le comité, le travail ne manquera pas en 2023. En plus des tâches traditionnelles, il faudra travailler à l'organisation des festivités du 175^{ième} anniversaire. Afin d'assurer la

pérennité de tous nos groupes, il nous faudra certainement, comme chaque année, trouver des solutions pour remplacer quelques moniteurs dont la situation familiale, l'activité professionnelle ou les études, les éloigneront des salles d'entraînement.

Il termine en remerciant chaleureusement les moniteurs et aides-moniteurs ainsi que le comité administratif pour les dizaines voire les centaines d'heures qu'ils ont consacré à la Fédé.

b. Du caissier

Les comptes et le bilan pour l'exercice 2022 sont distribués à chacun.

Les comptes 2022 présentés par Benoit Cosandier se présentent comme suit :

• Total des produits	CHF	34'198.04
• Total des dépenses	CHF	35'798.15
• Déficit net de l'exercice	CHF	1'600.11

c. des vérificateurs de comptes

Steeve Hug et Olivier Pittet, vérificateurs de comptes, ont vérifié les comptes de la société. Ils ont constaté que ceux-ci étaient tenus avec rigueur et exactitude par notre caissier. Ils proposent à l'assemblée d'accepter les comptes et d'en donner décharge à Monsieur Benoit Cosandier.

d. acceptation de ces 3 rapports

Le rapport présidentiel, de la caissière et des vérificateurs de comptes sont acceptés à l'unanimité.

e. du chef technique et coach J+S

Le chef technique et coach J+S nous résume les activités de 2022.

Pour l'essentiel son rapport reprend les éléments suivants :

La société compte 27 monitrices et moniteurs dont 14 sont formés J+S, ainsi que 3 juges agrès.

Cette année a à nouveau débuté avec l'annulation de la soirée annuelle à cause du COVID. Par chance le reste de l'année a pu reprendre son cours normal pour les tous groupes de la société avec les diverses manifestations organisées.

La sortie du comité a eu lieu en octobre avec une visite du musée de la machine à coudre et des inventions insolites à Fribourg puis a été suivie d'un bon repas.

Le Noël des groupes a pu à nouveau avoir lieu pour le plus grand plaisir des jeunes et moins jeunes. Il remercie Christine pour le travail effectué pour les cornets.

Christophe a terminé son rapport en remerciant les monitrices, moniteurs et tous les membres du comité qui ont œuvré au bon déroulement de toutes les activités durant l'année.

f. des monitrices et moniteurs

Les rapports des différents groupes relatent la vie, très active, de notre club. Ils sont lus devant l'assemblée et chaleureusement acclamés.

g. acceptations de ces rapports

Le rapport du chef technique et coach J+S ainsi que les rapports des moniteurs et monitrices sont dûment acceptés par l'assemblée.

6. Budget

Benoit Cosandier nous présente le budget prévisionnel pour l'année 2023 :

- Total des recettes prévues CHF 42'000.00
- Total des dépenses prévues CHF 47'372.70
- Déficit prévu de l'exercice CHF 5'372.70

Le budget est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

7. Nominations statutaires

Le président annonce que cette année, le comité a décidé de proposer deux personnes au titre de membres honoraires : il s'agit de :

- **Angélique Bocanelli**, membre de notre société dans le groupe Dames de 2000 à 2007 puis de 2011 à ce jour.
- **Patrizia Bugada**, membre de notre société dans le groupe Dames depuis 2002

Leur nomination est soumise à l'approbation de l'assemblée et acceptée à l'unanimité. Nos nouveaux membres honoraires reçoivent leur diplôme sous les applaudissements de l'assemblée

8. Renouvellement du comité

a. du président

Philippe Zbinden prend la parole et relève que personne ne s'est annoncé pour reprendre la fonction de président, statutairement démissionnaire.

Il propose à l'assemblée de reconduire sa confiance à Laurent Hug pour l'exercice 2023. Le président est reconduit, à l'unanimité, dans ses fonctions pour une année.

b. du comité

Le président rappelle qu'à l'issue de notre dernière assemblée générale, seul le poste d'assesseur responsable tombola demeurerait vacant.

Ariane Gerber proposée par le comité est élue pour ce poste sous les applaudissements de l'assemblée

Noémie Tinguely nous a adressé sa démission de son poste de caissière-adjointe qu'elle avait accepté pour une durée d'une année afin de donner son appui à notre nouveau caissier.

Noémie Tinguely est remerciée pour son travail et reçoit une attention de la part du comité sous les applaudissements de l'assemblée.

Notre vice-président, Alexandre Mendes, élu lors de l'AG l'an dernier a démissionné dernièrement, son emploi du temps ne lui permettant pas d'assumer son mandat.

Le président interpelle l'assemblée afin que les éventuels intéressés pour les postes vacants de la vice-présidence et de caissier-ère adjoint-e s'annoncent.

Personne ne faisant acte de candidature ses postes resteront vacants pour cette année et le comité continuera ses recherches.

Le comité pour 2023 se présente comme suit:

Président d'honneur	Roland Dubois
Président	Laurent Hug
Vice-présidence	Vacant
Chef technique et Coach J+S	Christophe Pittet
Caissier	Benoit Cosandier
Caissier-ère adjoint-e	Vacant
Secrétaire	Laetitia Perrenoud
Responsables matériel et archives	Philippe Zbinden et Christophe Pittet
Responsable Cantine	Olivier Dänzer
Assesseurs	Anne-Françoise Bühler Gabriel Surdez
Assesseure responsable tombola	Ariane Gerber
Assesseure responsable des cornets de Noël	Christine Garcia-Suter

L'assemblée accepte le renouvellement du comité par acclamations.

Le président nous informe des mutations de moniteurs enregistrées au cours de l'année 2022 au sein des différents groupes :

Initiation : départ de Kim Zurbuchen, laquelle reste monitrice chez les actifs

Agrès-société : départ de Jenny Joray

Agrès individuels : départ d'Hervé Jacoulot

Dames : départ de Marlène Signer

Seniors : départ de Marlène Juillerat

Les autres groupes n'ont pas connu de changement.

Les moniteurs sortants sont remerciés sous les applaudissements de l'assemblée et Marlène Signer et Marlène Juillerat reçoivent une attention de la part du comité en guise de reconnaissance pour les longues années passées au sein de la société

En fonction de ces quelques mutations, les moniteurs et monitrices pour l'année 2023 sont les suivants :

Parents-enfants : **Marie-Claude Fournier**

Enfantine : **Chantal Licci** et Luisa Gomes,

Initiation : **Jos Froidevaux**, Tiziana Piepoli, Thiziri Merad
Pierre Surdez, Martin Rebetez et Laura-Lou Iannucci

Jeunesse 1 et 2 :	<u>Marie-Claude Fournier</u> , Bastien Hug et Gregory Hug
Agrès société :	<u>Philippe Zbinden</u>
Agrès individuels :	<u>Coralie Perrenoud</u> , Olivier Pittet, Michaël Tharin, Mélina Bonora, Sabrina Pellaton, Julie Jean-Mairet, Jade Vuille et Coralie Seiler
Athlétisme :	<u>Hervé Zbinden</u> , Philippe Zbinden, Thiziri Merad, Tiziana Piepoli, Pierre Surdez, Christophe Pittet, Martin Rebetez, Pauline Boillat,
Actifs / actives :	<u>Olivier Pittet</u> , Michael Tharin, Kim Zurbuchen
Actifs loisirs	<u>Christophe Pittet</u>
Dames :	<u>Chantal Licci</u>
Seniors :	<u>Chantal Licci</u> et Thérèse Dänzer,

L'assemblée renouvelle sa confiance aux moniteurs et monitrices par acclamations.

c. des vérificateurs de comptes

Conformément au tournus en vigueur selon nos statuts, nous connaissons déjà les deux vérificateurs. Olivier Pittet passe de 2^{ème} à 1er vérificateur, Michaël Tharin de remplaçant à 2^{ème} vérificateur. Le président demande si parmi les personnes présentes ce soir, quelqu'un s'annonce pour fonctionner comme remplaçant.

Coralie Seiler s'annonce pour le poste de remplaçant.

Par conséquent, le collège des vérificateurs pour 2023 proposé est le suivant : 1er vérificateur : Olivier Pittet – 2^{ème} vérificateur : Michaël Tharin – remplaçante : Coralie Seiler. Le collège est élu à l'unanimité.

9. Clôture de l'assemblée

Avant la clôture du comité le président demande si quelqu'un veut prendre la parole.

Ce n'est pas le cas.

Le président clôt et lève l'assemblée à 22:16. Il rappelle qu'un repas va nous être servi et qu'il est offert par la société, tout comme les boissons consommées durant l'assemblée. Il souhaite à chacun un bon retour chez soi et une excellente suite de soirée.

Pour la secrétaire:

Thiziri Merad



Le président:

Laurent Hug

